

DAJI/2019/Décision/SI/08

Décision portant validation de la sortie d'inventaire d'un véhicule Land Rover

L'Administratrice Provisoire d'Aix-Marseille Université

Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu l'arrêté du Recteur en date du 17 juillet 2019 portant nomination de madame Simone Bonnafous, à l'administration provisoire d'Aix-Marseille Université,
Vu le procès-verbal de remise pour aliénation de biens mobiliers en date du 16 mai 2019 portant sur l'objet de la présente décision,

DÉCIDE

Article 1 :

Est autorisée la sortie de l'inventaire du véhicule :

- LAND ROVER - immatriculé DC-293-CD,

Ce véhicule doit être remis aux domaines.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 16 octobre 2019


Simone BONNAFOUS
Administratrice provisoire
d'Aix-Marseille Université

